

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'ADDUCTION DE L'EAU POTABLE
DE LA REGION D'ANGERVILLIERS**

SEANCE DU 7 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le sept juin à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESOUTER, Président.

Date de convocation : le 31 mai 2012

Etaient présents :

MM : BOURDIN - CLOU – CHAINTREUIL - JOLIVOT - DESSAUX - AUDONNEAU
ZUMELLO - DELOGES - VANNIER (suppléant M ROBIN) - BAYEN - DUFAY (suppléant
MME PICAULT) - GLAIN

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

M ROBIN – MME PICAULT

Etaient absents :

MM : LU – POLINE – ADEL PATIENT – GUENNEC – BERRICHILLO - LONG

Mme : COLOT

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

**ANNULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DCS 2012/6 ET VOTE DU
NOUVEAU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DCS 2012/12**

Entendu le rapport du Président, suite au courrier (Réf : DRCL/BLF) de Monsieur le Sous-Préfet d'Etampes au Président du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau potable de la Région d'Angervilliers en date du 4 mai 2012 induisant à annuler le compte administratif 2011 précédent DCS 2012/6 du 12/04/2012 et à représenter au Comité Syndical un compte administratif 2011 rectifié.

Le Président ayant quitté la salle,

Le Vice-Président en charge des finances présente le compte administratif 2011 au Comité Syndical,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2011 dressé par le Président comme suit :

M49	Recettes 2011	Dépenses 2011
Fonctionnement	553 454,89 €	254 126,85 €
Investissement	1 672 664,62 €	1 471 399,31 €
TOTAL	2 226 119,51 €	1 725 526,16 €

M49	Résultat Exercice 2011	Résultat Exercice 2010	Résultat de clôture 2011	Reprise des restes à réaliser	
				Dépenses	Recettes
Fonctionnement	299 328,04 €		299 328,04 €		
Investissement	201 265,31 €	-192 496,88 €	8 768,43 €	861 754,71 €	751 816,65 €
TOTAL	500 593,35 €		308 096,47 €	-109 938,06 €	

PREND NOTE que le résultat de clôture de l'exercice 2011 ainsi que le résultat des restes à réaliser de la section d'investissement seront repris au budget primitif 2012.

ANNULATION AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DCS 2012/7 ET AFFECTATION DES NOUVEAUX RESULTATS DE CLOTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DCS 2012/13

Entendu le rapport du Président, suite au courrier (Réf : DRCL/BLF) de Monsieur le Sous-Préfet d'Etampes au Président du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau potable de la Région d'Angervilliers en date du 4 mai 2012 induisant à annuler l'affectation des résultats de clôture au compte administratif 2011 précédent DCS 2012/7 du 12/04/2012 et à représenter au Comité Syndical l'affectation des résultats de clôture au compte administratif 2011 rectifié.

Le Président après avoir pris connaissance des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2011, approuvé par le Comité Syndical, propose au Comité Syndical l'affectation des résultats de clôture.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter sur le Budget primitif 2012 ; les sommes comme suit :

- 198 158,41 € à l'article 002 en recettes d'exploitation
- 101 169,63 € à l'article 1068 en recettes d'investissement
- 8768,43 € à l'article 001 en recettes d'investissement

ANNULATION DE LA DELIBERATION DCS 2012/8 DU 12/04/2012 : EMPRUNT DE 150 000 € DCS 2012/14

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'annuler la délibération DCS 2012/8 du 12/04/2012 relative à la souscription d'un emprunt de 150 000€ pour le transformer en une ligne de trésorerie du même montant.

LIGNE DE TRESORERIE DE 150 000 € DCS 2012/15

Le Président expose au Comité Syndical le besoin pour régler la facture d'eau de contracter une ligne de trésorerie de 150 000€

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Président à rechercher et signer avec un organisme bancaire un contrat aux meilleures conditions.

ANNULATION BUDGET PRIMITIF 2012 DCS 2012/9 ET VOTE DU NOUVEAU BUDGET PRIMITIF 2012 DCS 2012/16

Entendu le rapport du Président, suite au courrier (Réf : DRCL/BLF) de Monsieur le Sous-Préfet d'Etampes au Président du Syndicat Intercommunal pour l'Adduction de l'Eau potable de la Région d'Angervilliers en date du 4 mai 2012 induisant à annuler le budget primitif 2012 précédent DCS 2012/9 du 12/04/2012 et à représenter au Comité Syndical le budget primitif 2012 rectifié.

Le Comité Syndical,

Délibérant sur le budget primitif 2012 présenté par M BAYEN, Vice-Président, chargé des Finances

ADOpte, à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2012 qui s'équilibre, en notant la reprise des restes à réaliser de l'exercice 2011 comme suit :

- 751 816,65 € en recettes d'investissement
- 861 754,71 € en dépenses d'investissement

M49	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget primitif	474 102,03€	474 102,03€	1 677 488,68€	1 677 488,68€
Dont reprise des restes à réaliser			861 754,71 €	751 816,65 €

VOTE ce Budget par chapitre en sections de fonctionnement et d'investissement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30